

Le conseil d'administration de l'ENS Paris-Saclay

Séance du 15 décembre 2023

Délibération 2023-35

Point de l'ordre du jour : II

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du 13 octobre 2023

Vu le décret n°2011-21 du 5 janvier 2011, modifié, relatif à l'École normale supérieure Paris-Saclay.

Vote unique:

Le conseil d'administration approuve le procès-verbal de la séance du 13 octobre 2023.

Nombres de votants:

Pour : 13

Contre: 0

Abstention: 0

Fait à Gif-sur-Yvette, le 15 décembre 2023.

Pour extrait conforme, La Présidente de l'École normale supérieure Paris-Saclay

Nathalie CARRABCO

Pièce jointe: Procès-verbal de la séance du 13 octobre 2023

Classée au registre des délibérations sous la référence :

CA - 15/12/2023 - D.2023-35

<u>Publiée sur le site internet de l'ENS Paris-Saclay le</u> :

11/01/2024

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application de l'article R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et /ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès de la Présidente de l'ENS Paris-Saclay, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 OCTOBRE 2023

Projet de procès-verbal

| | Établissement | Nom | Prénom | P/A |
|---|-------------------------|-----------|---------------|------------------------------------|
| Présidente du CA | ENS Paris-Saclay | CARRASCO | Nathalie | Présente |
| Membre de droit | Université Paris-Saclay | IACONA | Estelle | Présente |
| | AEROSPACE VALLEY | BARBAUX | Yann | Absent |
| | CNRS | CORTIJO | Elsa | Présente |
| iées | ENS de Rennes | DEBUSSCHE | Arnaud | Absent |
| qualif | | | | |
| alités (| | | | |
| Personnalités qualifiées | Association Alumni ENS | LAURRE | Jérôme | Absent |
| | IOGS | MARTIN | Jean-Louis | Présent |
| | | | | |
| | | | | |
| Représentants d'institutions partenaires | Académie des sciences | CANDEL | Sébastien | Excusé, mandat à N. Carrasco |
| | CNRS Ile-de-France Sud | FORET | Benoit | Présent |
| ntant | ENS Lyon | TRIZAC | Emmanuel | Présent |
|)résel | INRIA | BERTHOU | Jean-Yves | Présent |
| Rep | Région Ile-de-France | VIGIER | Jean-François | Excusé |

| Collège A | DER Sciences Humaines et Sociales -ISP | CORNU | Marie | Excusée |
|-----------|---|-----------------|-----------------------|---------------------|
| | DER Chimie -PPSM | LERAY | Isabelle | Présente |
| | DER Génie civil et environnement - LMPS | BENNACER | Rachid | Excusé |
| | DER Nikola Tesla - SATIE | RODET | Thomas | Présent |
| | | | | |
| | DER Nikola Tesla - SATIE | BARBOT | Jean-Pierre | Présent |
| e B | DER Nikola Tesla - SATIE DER Chimie | BARBOT DUMAS | Jean-Pierre Cécile | Présent Présente |
| Collège B | | | | |

| et étudiants | DER Génie civil et environnement DER de Génie mécanique | KERAVEC-BALBOT Suppléant : THIRIET | Thaïs Martin | Présente Présent |
|--------------|---|--|---------------------|-------------------------------------|
| | DER Sciences humaines et sociales DER Génie Mécanique | KIREMITDJIAN Suppléant : GRASSET | Lucie Luc | Absente Présent |
| Élèves et é | DER Génie civil et environnement DER Sciences humaines et sociales | ALBER Suppléant : DOUILLET | Félix Juliette | Absent Présente |
| | DER Physique DER Informatique | TOUZET Suppléant : BUCHER | Joseph Alexandra | Absent Présente |
| | Direction du patrimoine | PILON | Franck | Présent |
| BIATSS | DER Biologie | LE JALLÉ | Stéphanie | Présente |
| | Direction de la scolarité, de la vie étudiante et des concours | RALAMBOSON | Andréa | Excusée, mandat à S. LE JALLÉ |

20 votants

Représentants du Ministère :

| Conseiller d'établissement | MOULIN-CIVIL | Françoise | Excusée |
|----------------------------|--------------|-----------|---------|
| Représentant DGESIP | TARAVELLA | Didier | Présent |

Représentants du Rectorat :

| Service régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SR-ESRI) | PROVOST | Chloé | Présente |
|--|----------|-----------|----------|
| Membres de droit : | | | |
| Agent comptable | LISSY | Frédéric | Présent |
| Directeur général des services | SIGNOLES | Laurent | Présent |
| Invités permanents présidence : | | • | |
| Président du conseil scientifique | AKNIN | Patrice | Absent |
| Vice-présidente en charge de la stratégie et des moyens | PEYROCHE | Anne | Présente |
| Vice-président en charge de la recherche | MAITRE | Philippe | Présent |
| Vice-président en charge de la formation | HUBERT | Olivier | Présent |
| Invités : | | | |
| Directrice des affaires financières | COUNIL | Christine | Présente |
| Directrice des affaires juridique | MAUGE | Cécile | Présente |
| Directrice de la communication | CROZET | Morgann | Absente |
| Directrice de la scolarité, de la vie étudiante et des concours | DELANGHE | Nathalie | Absente |
| Directeur de la Graduate School MRES | NÉRON | David | Présent |
| Responsable des partenariats et du mécénat | RAOULT | Véronique | Présente |
| Directrice des relations Internationales | EVAIN | Catherine | Absente |
| Directrice de l'appui à la Recherche et à l'Innovation | BRANCO | Virginia | Présente |

LAMBART

Présente

Claire

Référente Egalité et chargée de mission diversité et inclusion

ORDRE DU JOUR

| Ordre d | u jo | ur |
|---------|------------|--|
| | | Adoption de l'ordre du jour – Vote |
| I | | Approbation du procès-verbal de la séance du 23 juin 2023 – Vote |
| - 1 | II. | Points d'actualité |
| - 1 | V. | Aspects budgétaires, financiers et administratifs |
| | 1. | Budget rectificatif numéro 1-2023 – Vote |
| | 2. | Politique des missions – Information |
| | 3. | Forfait mobilités durables – Vote |
| | 4. | Sorties d'inventaire – Vote |
| \ | / . | Aspects formation |
| | 1. | Bilan de la rentrée – Information5 |
| | 2. | Concours 2024 – Information6 |
| \ | /I. | Aspects ressources humaines6 |
| | 1. | Rapport social unique 2022 – Vote |
| | 2. | Plan égalité professionnelle – Vote |
| | 3. | Charte des personnels contractuels – Vote6 |
| | 4. | Contrat de mission scientifique – Information |
| \ | /II. | Aspects institutionnels |
| | 1. | Modification du règlement intérieur – Vote |
| | 2. | Point d'information sur les élections de novembre 2023 – Information |
| \ | /III. | Transition écologique et développement soutenable (TEDS) – Information |
| - 1 | Χ. | Questions diverses – Information |
| | 1. | Groupe de travail de processus de sortie de EPE |
| | 2. | Transport |
| | | |

La séance est ouverte à 9 heures 40.

Nathalie CARRASCO indique qu'il s'agit de la dernière séance de l'instance dans cette composition.

C'est pour elle le quatrième CA en qualité de présidente de l'Ecole. Elle remercie les administrateurs pour leur accompagnement.

I. Adoption de l'ordre du jour - Vote

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

II. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 juin 2023 - Vote

Le procès-verbal de la séance du 23 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

III. Points d'actualité

Nathalie CARRASCO se félicite que l'Ecole accueille l'équipe 1 du GIEC, pour une durée de sept ans.

La deuxième édition de la fête de la science a été l'occasion d'accueillir des scolaires, en partenariat avec la fondation Engie.

Par ailleurs, Olivier Wieviorka a publié un ouvrage de référence sur la Deuxième Guerre mondiale.

Quant au LUMEN, il a ouvert ses portes en septembre 2023.

Le 19 octobre se tiendra à l'Ecole la première journée nationale « Nouvelles Perspectives pour l'ESR » co-organisée par l'ENS Paris-Saclay et l'Université Paris-Saclay.

Le problème du logement mobilise tous les acteurs du plateau. En effet, 50 étudiants prioritaires sont encore en attente de proposition de logements. Les différentes démarches laissent entrevoir des perspectives d'amélioration uniquement à moyen terme (construction de nouveaux logements à l'horizon 2025). Il est envisagé de mettre en place une convention avec les bailleurs pour la rentrée 2024.

Dans le cadre du contrat d'objectifs, de moyens et de performance porté à l'échelle de l'Université Paris-Saclay, l'Ecole a obtenu 2 millions d'euros sur trois ans pour mener des actions sur deux axes : la transition écologique et le développement soutenable d'une part et la gestion et le pilotage d'autre part.

Par ailleurs, le processus d'évaluation HCERES vague E et la sortie de l'EPE sont programmés. Ils donneront lieu à un bilan des réalisations sur la période écoulée et des améliorations à apporter. Un point d'attention particulier est porté sur l'intégration des universités UVSQ et UEVE. L'Ecole contribuera au processus en indiquant comment elle contribue à la stratégie globale de l'Université Paris-Saclay et quelles spécificités elle apporte (diplôme de l'ENS, contrats doctoraux spécifiques normaliens...).

Estelle IACONA rappelle l'importance du modèle juridique de Grand Etablissement. Il convient de clarifier le montage juridique pour organiser la démarche d'évaluation de l'HCERES. De plus, Estelle IACONA remercie le groupe de travail sur la sortie d'expérimentation auquel certains membres du CA de l'ENS Paris-Saclay participent.

Luc GRASSET s'enquiert d'une éventuelle évolution des quotas de CDSN selon les zones géographiques à la faveur de l'évaluation de l'HCERES.

Nathalie CARRASCO confirme l'existence d'un pourcentage cible concernant la répartition territoriale des CDSN conformément à l'engagement pris auprès du ministère. Le tiers des financements de thèse dévolu au périmètre de Saclay constitue une contribution importante de l'Ecole.

Thomas RODET précise que les CDSN sont répartis au niveau national dans le cadre de la politique globale des ENS.

IV. Aspects budgétaires, financiers et administratifs

1. Budget rectificatif numéro 1-2023 – Vote

Christine COUNIL rappelle que le budget initial a été construit dans une période d'administration provisoire. De plus, il s'inscrit dans un contexte de renchérissement des mesures salariales, tout comme le budget rectificatif – particulièrement du fait de la spécificité de la rémunération des élèves normaliens. Ces mesures réglementaires ne sont qu'en partie financées par l'Etat. Il convient également de prendre en compte à long terme les coûts d'entretien du bâtiment et des équipements mutualisés. L'Etablissement connaît donc un enjeu de maîtrise de ses dépenses et de diversification de ses ressources.

La subvention pour charges de service public a été réévaluée de 900 000 euros en 2023 en raison notamment de la revalorisation des contrats doctoraux et du point d'indice. Depuis 2021, elle a bénéficié de mesures exceptionnelles et de mesures pérennes, dont le soutien au titre de la LPR.

Quant à la masse salariale, elle évolue du fait des dernières mesures réglementaires (revalorisation du SMIC et du point d'indice, refonte indemnitaire, etc.) et d'ajustements en raison de paiements non récurrents en 2021.

Ces éléments de variation font évoluer le solde budgétaire déficitaire de l'Ecole à 11,5 millions d'euros et entraînent un prélèvement sur fonds de roulement de 5,3 millions d'euros

S'agissant du budget annexe de l'opération immobilière, une réaffectation des besoins requiert une augmentation des crédits d'investissement.

Nathalie CARRASCO souligne la complexité du contexte budgétaire. Dans l'attente d'échanges avec le ministère sur la spécificité des ENS, l'Ecole n'a pas d'autres alternatives que de puiser dans son fonds de roulement pour financer les mesures de revalorisations salariales décidées par le Gouvernement.

Le budget rectificatif n° 1 est approuvé à l'unanimité

2. Politique des missions – Information

Christine COUNIL indique que dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale et environnementale (RSE), l'Ecole souhaite promouvoir les déplacements en train et les interventions en distanciel. Les tarifs de 1^{re} classe de train seront admis en cas de trajet supérieur à 4h dans la journée. Les trajets en avion ne seront autorisés qu'en cas de durée supérieure à 6h pour un trajet équivalent en train. L'usage du véhicule personnel doit également rester exceptionnel.

Le taux de prise en charge de l'hébergement sera relevé pour permettre de privilégier des hébergements en proximité des événements afin de limiter les transports.

Juliette DOUILLET s'enquiert de la mise en place d'un bilan carbone des missions scientifiques.

Anne PEYROCHE indique que ce bilan est mené par laboratoire. L'évaluation de l'Ecole sera présentée en fin d'année.

Nathalie CARRASCO explique que ce bilan sera présenté tous les trois ans.

Jean-Yves BERTHOU s'enquiert d'un éventuel plafond pour la prise en charge de l'hébergement.

Christine COUNIL le confirme. Le décret spécifie par ailleurs les dérogations de taux de prise en charge.

Laurent SIGNOLES précise qu'un vote sur les taux dérogatoires est prévu ultérieurement.

3. Forfait mobilités durables - Vote

Laurent SIGNOLES explique que ce forfait a été amélioré par décret et qu'il s'agit pour l'ENS de prendre en compte les nouvelles dispositions réglementaires

Les nouvelles mesures du forfait mobilité durable sont approuvées à l'unanimité.

4. Sorties d'inventaire - Vote

Laurent SIGNOLES signale la mise au rebut d'équipements et la vente d'un véhicule.

Franck PILON estime que des solutions plus durables qu'une mise au rebut pourraient être envisagées.

Nathalie CARRASCO partage cette préoccupation.

Laurent SIGNOLES explique qu'en l'occurrence, il s'agit d'équipements qui n'ont pas été déménagés de Cachan, en raison de leur vétusté.

Les sorties d'inventaires sont approuvées à l'unanimité.

V. Aspects formation

1. Bilan de la rentrée – Information

Olivier HUBERT indique que les effectifs ont légèrement baissé par rapport à 2022 en raison d'une diminution du recrutement par la voie étudiante en partie liée à l'usage d'une nouvelle plateforme qu'il convient d'améliorer. Le concours continue à présenter une belle attractivité.

La bonne proportion de femmes et de boursiers est notable.

Le nombre d'inscription en doubles diplômes reste relativement stable.

En revanche, les effectifs dans les différents départements fluctuent notablement selon les années, impactant les budgets pédagogiques.

Enfin, les années de recherche thématique rencontrent un réel succès.

2. Concours 2024 – Information

Le concours 2024 sera impacté par les Jeux olympiques, notamment en matière d'hébergement et de déplacements des candidats et des jurys. De plus, la communication des dates d'oraux est retardée.

Plusieurs actions sont envisagées : la négociation de chambres, l'avancement des dates d'oraux, l'utilisation de l'application SCEI, l'avancement des sessions d'interrogation des provinciaux par rapport aux Franciliens.

Par ailleurs, les grilles tarifaires des concours évolueront. Il en sera de même de la teneur de certains concours afin de les simplifier et de les rationaliser.

La séance est suspendue de 11 heures à 11 heures 10.

VI. Aspects ressources humaines

1. Rapport social unique 2022 - Vote

Laurent SIGNOLES indique que ce rapport social unique ne comprend pas tous les indicateurs, notamment en matière de RSE, ce qui sera corrigé pour la prochaine édition. En outre, le Conseil Social d'Administration (CSA) aura accès en 2024 à une base de données.

Le rapport social unique 2022 est adopté à l'unanimité.

2. Plan égalité professionnelle - Vote

Claire LAMBART précise que les femmes sont sous-représentées parmi les agents. Quant au comité de direction, il respecte la parité. Les dix meilleures rémunérations comptent trois femmes.

Plusieurs actions sont envisagées en matière de recrutement, d'articulation vie professionnelle/vie privée et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Enfin, la parité sera promue pour le recrutement des normaliens et normaliennes par la voie étudiante.

Le plan d'égalité professionnelle est approuvé à l'unanimité.

3. Charte des personnels contractuels – Vote

Laurent SIGNOLES indique que des mesures concernant le recrutement et la rémunération des CDD de catégorie B et C visent à améliorer l'attractivité de ces postes.

Les coûts de ces mesures ont été évalués à 40 000 euros pour 2024.

Arnaud LE DIFFON s'enquiert de l'éventuelle prise en compte de l'ancienneté du secteur privé.

Laurent SIGNOLES explique que cette mesure n'a pas été retenue pour conserver l'attractivité des emplois de fonctionnaires. Les règles de reclassement que proposent l'ENS reprennent celles en vigueur au ministère pour le reclassement des lauréats de concours. Cette prise en compte est effective dans le cas des contrats au forfait. Toutefois, ces derniers ne sont pas référencés sur un indice.

La charte des personnels contractuels est approuvée à l'unanimité.

4. Contrat de mission scientifique – Information

Laurent SIGNOLES explique que ce dispositif permet de recruter sur une opération clairement identifiée pour un minimum de six ans. Ce contrat doit être cofinancé a minima pour moitié par un partenariat dans le cadre d'un contrat de recherche. Il se clôt à l'échéance du projet ou à l'arrêt du financement.

VII. Aspects institutionnels

1. Modification du règlement intérieur - Vote

Laurent SIGNOLES indique que ce document prend en compte la modification ou la création d'instances ainsi que la modification des règles de quorum en particulier avec la mise en place du Conseil Social d'Administration (en lieu et place du Comité Technique), la création de la commission CVEC et la refonte du Comité Environnement.

Les modifications du règlement intérieur sont approuvées à l'unanimité.

Point d'information sur les élections de novembre 2023 – Information

Laurent SIGNOLES précise que le renouvellement intégral des instances (CA, CS et CVE) sera réalisé par voie électronique en novembre. Les premières séances des nouvelles instances seront organisées en décembre 2023.

VIII. Transition écologique et développement soutenable (TEDS) – Information

Anne PEYROCHE indique qu'une chargée de mission transition écologique et développement soutenable -TEDS (Caroline VINCENSINI) a été nommée en septembre et qu'elle se chargera en particulier des sujets relatifs à la formation et en relation avec les étudiants.

Pour la première fois, une demi-journée portant sur les enjeux TEDS a été mise en place dans le cadre de la rentrée 2023.

Les moyens de communication sur les enjeux TEDS seront renforcés, pour le recueil de remontées et la diffusion d'informations.

En outre, un appel à ambassadrices et ambassadeurs TEDS a mobilisé une soixante de personnes avec une bonne représentativité en terme de statuts (étudiant, personnel enseignant et chercheur, personnel soutien et support) et de structures de l'Ecole. Ils sont invités permanents au comité environnement, qui se réunit tous les deux mois pour proposer les orientations de l'Ecole sur ces enjeux TEDS.

Luc GRASSET souligne la lourdeur de la tâche confiée à la chargée de mission.

Anne PEYROCHE explique que la charge se répartit entre cette personne et une vice-présidente. Néanmoins, la nomination d'un autre chargé de mission n'est pas exclue.

IX. Questions diverses – Information

1. Groupe de travail de processus de sortie de EPE

Thomas RODET précise que deux représentants du conseil d'administration de l'Etablissement (Rachid Bennacer et lui-même) y participent. Les trois premières séances de travail ont permis d'aborder la stratégie et la gouvernance.

Estelle IACONA salue l'action de ce groupe de travail qui nourrira utilement l'évaluation de l'HCERES, notamment sur la notion d'intégration. Le document finalisé sera présenté au Conseil Académique et au CA de l'Université Paris-Saclay ainsi qu'à l'ensemble des établissements contributeurs.

Thomas RODET rappelle aux administrateurs qu'il les représente au sein du groupe de travail.

2. Transport

Luc GRASSET souligne que le plateau est particulièrement mal desservi notamment pour les communes voisines.

Estelle IACONA précise que Nathalie Herrbach est en contact avec les DGS des différents établissements pour regrouper les alertes à adresser aux pouvoirs publics.

La séance est levée à 12 heures 10.

La présidente du conseil d'administration

Nathalie CARRASCO